CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vous avez besoin d'informations s'agissant de

- Portage de repas, livraison de courses, Entretien de votre espace de vie,
- Aide aux démarches,
- Soins à domicile pour des personnes ayant un problème de santé.

Vous aimeriez savoir à qui vous adresser pour vous aider dans la vie quotidienne, de manière occasionnelle ou sur une plus longue durée ?

Le CCAS et la Mairie de Bressolles peuvent vous renseigner et vous aider dans vos recherches. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Ou bien par mail. Vous serez recontactés rapidement! MAIRIE DE BRESSOLLES Tél 04.78.06.16.14 ccasbressolles01@gmail.com

QUEL AVENIR POUR NOTRE CHATEAU D'EAU?

Compte tenu des risques sécuritaires que représente actuellement le château d'eau, une étude est en cours pour décider du devenir de cet édifice.

Le coût important des moyens à mettre en œuvre, que ce soit pour la conservation ou la destruction de ce bâtiment, nécessite une réflexion poussée à laquelle la mairie aimerait associer les Bressollandes et les Bressollands qui souhaitent faire part de leurs suggestions.

Toutes les idées intéressantes et réalisables sont les bienvenues.

Vous pouvez nous écrire à info.bressolles@gmail.com



FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX OBLIGATIONS DES CITOYENS

La 3CM a souhaité dès la fin 2020 ouvrir une Maison France Services pour devenir une référence pour les habitants du territoire en matière de service et d'accompagnement

FACILITER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE

LA 3CM A OUVERT UNE MAISON

FRANCE SERVICE DE LA COTIERE :

POUR UNE ADMINISTRATION TOU-

JOURS PLUS PROCHE DES CITOYENS

La dématérialisation des démarches et la réduction des lieux d'accueil des administrations d'État nécessitent d'être compensées par un lieu territorialisé permettant aux usagers d'obtenir des réponses à leurs problématiques administratives et ce, quel que soit leur niveau de maîtrise des formalités ou de l'outil numérique. À travers la Maison France Services, la 3CM souhaite ainsi contribuer à ce projet national en accompagnant les citoyens selon leurs besoins. Il s'agit autant de lutter contre le sentiment d'exclusion et de fracture numérique qu'apporter les supports nécessaires à la prise de décisions concernant des sujets du quotidien comme la mobilité, la fourniture d'énergie ou le règlement des impôts par exemple. Sur rendez-vous, deux

chargées d'accueil apportent ainsi des renseignements de

premier niveau, accompagnent les usagers sur les sites internet des administrations et les réorientent vers des services partenaires. Parmi eux, certains disposent d'une permanence sur place et facilitent l'accès aux droits et aux obligations des citovens.

>À ce titre, une permanence juridique se tient tous les 2° vendredis de chaque mois pour conseiller sur des problématiques aussi variées que les divorces, les licenciements, les litiges entre voisins,... Pour les victimes de violences de toute nature, l'AVEMA (Aide aux Victimes et Médiations dans l'Ain) propose chaque lundi un intervenant social commissariat et gendarmerie.

Le **Trésor Public** (DGFIP) est présent tous les mardis matin pour conseiller les particuliers sur le prélèvement à la source, le paiement des impôts, pour apporter des solutions de paiement, aider à déclarer ses revenus ou un changement de situation familiale. > Pour les demandeurs d'emploi, la Maison France Services est également Point Relais de Pôle Emploi et ils peuvent ouvrir leur compte en ligne ou consulter le site de pôle emploi sur place. L'Alec 01 est présente le 2e et le 4e mercredi de chaque mois sur rendez-vous pour orienter et conseiller les particuliers dans les recherches de fournisseurs d'énergie ou de solutions d'économie d'énergie.

Déjà 142 personnes ont fait appel à la Maison France Services de la Côtière depuis la mi-février! Prochainement, d'autres services se mettront en place comme le **défenseur des** droits ou encore le point conseil budget de l'UDAFo1. En attendant, n'oubliez pas de prendre rendez-vous, seul garant de la qualité d'écoute.



Aire de jeux

Suite au passage de la société Soleus, un point négatif est apparu concernant la sécurité du sol.

Les travaux ont été réalisés très rapidement afin de ne pas priver les enfants de leur petit coin favori.

Eglise

Courant mai, il a été procédé au nettoyage du clocher. Des travaux de rénovation de la toiture du clocher et de l'escalier d'accès à l'horloge et aux cloches devront être réalisés rapidement. Une demande de subvention au titre du patrimoine sera déposée.

ABRI-VOYAGEUR

service rendu aux usagers.

Par délibération du 15 décembre

2020, le Conseil Municipal a accepté

de signer une convention avec la

Région pour l'installation d'un abri-

En effet dans le cadre de sa compétence

« Transports » et « Transports scolaires » la

Région met à disposition, installe et entre-

tient des Abribus en vue d'améliorer le

La commune a décidé de saisir cette oppor-

tunité qui explique la couleur inattendue de

cet équipement dans notre environnement,

mais se justifie par une économie de plus de

5 000 € pour les contribuables bressollands.

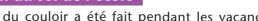
voyageurs sur notre commune.

Les Chemins de la Plaine, de Faramans et de Pin ont fait l'objet de travaux de réfection.

Un atelier animé par le CAUE a eu lieu en février avec les riverains du « Crétin ». Une étude est en cours concernant l'aménagement de ce quartier et de la Grande Rue à la suite des travaux d'assainissement qui devraient débuter courant

Rénovation du sol de l'école

Le carrelage du couloir a été fait pendant les vacances d'avril. Nous préparons la seconde phase de travaux pour le carrelage des classes. La date reste à fixer.









NOUVELLES & BRESSOLLES

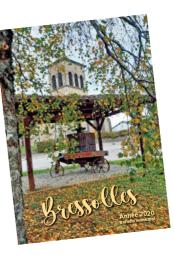
Juin 2021 ille-bressolles.

CONCOURS PHOTOS

La couverture du bulletin municipal que vous avez reçu en début d'année était illustrée par deux photos réalisées par des Bressollandes dans le cadre du petit concours que nous avions mis en place l'automne dernier.

Nous avons reçu de très jolies vues de Bressolles. En page 3 de la couverture y figurent presque toutes les photos reçues.

Vendredi 4 juin, Mireille GOUVERNEUR et Ghislaine RACCURT étaient invitées en mairie; l'équipe municipale leur a offert la reproduction de leur photo en





Concours photos pour le prochain bulletin municipal.

Etant donné que nous avons tous apprécié ce mode d'action, nous renouvelons avec grand plaisir cette année en proposant le thème suivant :

PHOTOS INSOLITES DE NOTRE VILLAGE ET DE LA NATURE ENVIRONNANTE

Précisions: 2 photos maximum par personne.

Pas de retouches ni de photos récupérées par facebook ou divers sites qui réduisent la taille La taille minimum est de 2 Mo.

Envoi à : info.bressolles@gmail.com

Les gagnants nous autorisent bien entendu à reproduire leurs œuvres (bulletin et vœux)

AVIS A LA POPULATION

De juillet à décembre 2021, la circulation sera perturbée dans Bressolles, les entreprises de notre village seront impactées par les contraintes de circulation.

Nous faisons appel à vous afin de poursuivre la solidarité dont vous avez pu faire preuve pendant la crise sanitaire en vous adressant à eux en priorité.

AVIS AUX NOUVELLES

ENTREPRISES DE BRESSOLLES :

Vous débutez votre activité et vous souhaitez vous faire | Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact avec la connaître à Bressolles et dans les communes voisines ? Nous vous proposons de vous présenter au travers d'un article, sur le prochain bulletin municipal qui paraîtra en début d'année 2022.

« commission communication » via le secrétariat de mairie :

- au 04 78 06 16 14
- ou envoyer un mail à info.bressolles@gmail.com, Nous vous rappellerons pour convenir d'un entretien.



La politesse, le bon sens et le respect envers ses voisins et sa commune, Hélas, il y a encore des sans-gène devraient permettre de vivre en toute bonne entente.



Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant!

Nous sommes en plein dans la belle saison, permettant de profiter de la nature et du beau temps, mais nous devons aussi assurer l'entretien de nos extérieurs. Ces travaux sont une source de nuisances

Il doivent être impérativement réalisés selon les plages horaires suivantes :

Les jours ouvrables

de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis

de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Les dimanches & fêtes

de 10 h à 12 h

En effet, pour le bien de tous, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronconneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage... sont règlementés par arrêté préfectoral.





Conseils de bonne pratique :

Placez votre composteur à distance de votre zone de vie et de celle de vos voisins car l'odeur dégagée peut être désagréable

Evitez les déchets carnés ou de poisson qui attirent les rongeurs et nuisibles, litière animale, sacs biodégradables...

Couvrez votre compost pour le protéger du soleil et des fortes pluies.

Que mettre dans mon composteur?

Les déchets de cuisine : Epluchures.

Filtres et marc de café, sachets de thé.

Reste de repas (exceptés viande, os, poissons et crustacés à cause des odeurs qui peuvent attirer les rats). Coquilles d'œufs.

Les déchets ménagers non alimentaires:

Obtenir un engrais naturel :

Fleurs fanées, cendres, copeaux, essuie-tout.

Les déchets du jardin :

Tonte de pelouse. Taille de haie. Feuilles mortes. Herbes.

• Pour réduire les ordures

poubelle : les déchets

de vos ordures.

ménagères, et donc le poids de votre

putrescibles représentent jusqu'à 30 %

• Pour limiter l'incinération et

gaz et le coût de retraitement.

donc réduire les émissions de

le compost.



c'est interdit

Les fumées et odeurs créent des désagréments.

C'est une source de pollution importante : brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km.

Risque d'incendie, et pas seulement l'été!



Les alternatives existent :

broyage, paillage, compostage et valorisation énergétique.

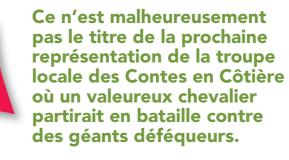
Evidemment, le dépôt sauvage est également interdit et répréhensible.

Après avoir pris la peine de charger vos déchets dans une remorque ou un véhicule, faites le kilomètre supplémentaire pour apporter votre précieuse mar-

chandise jusqu'à la déchèterie, c'est gratuit et en plus vos végétaux seront valorisés et transfor-

Une contravention de 450 € est encourue pour le brûlage de

Des dérogations ponctuelles existent pour des cas très précis et saisonniers (bucheronnage).



Les rues, pelouses, parkings de notre chère commune doivent-ils être des sanitaires pour chiens? Attention où vous mettez les pieds,

Est-ce le maître ou le chien le mieux éduqué ? Parfois, nous nous le demandons au vu du nombre de déjections constatées dans certains quartiers.

Merci à ceux qui ont oublié ces quelques bases de savoir vivre, de ramasser les crottes que votre animal favori dépose au cours de la balade... Car nous imaginons bien que s'il le faisait devant chez vous, vous ramasseriez!



La commune est notre espace de vie





COMMUNE DE BRESSOLLES

Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement : c'est parti!

Comme annoncé depuis l'hiver dernier, les travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement publics vont démarrer en juillet. Ils couvriront une première tranche de travaux que nous vous détaillons ici ainsi que par voie d'affichage. En tout état de cause, tout sera fait pour que particuliers et professionnels puissent continuer à accéder à leurs habitations et locaux durant ces travaux devenus obligatoires pour protéger les milieux naturels des pollutions.

(a) Politique publique: environnement

UNE PREMIÈRE TRANCHE DE TRAVAUX DE JUILLET 2021 À JANVIER **2022 SUR LE RÉSEAU PUBLIC**

À partir de juillet, les sociétés Rampa et Brunet, entreprises choisies par la 3CM à l'issue de l'appel d'offres, vont intervenir en se répartissant les rues et en les fermant successivement à la circulation :

- 1 RD84B entre Dagneux et Bressolles, chemin du Bonnet > routes barrées sauf riverains de début juillet à début septembre 2021
- Chemin de Labour > route barrée sauf riverains de mi-août à fin
- (3) Chemin de la Roche > route barrée sauf riverains de début septembre à fin septembre 2021
- (4) Chemin du Paillot, impasse du Paillot et Grande Ruette > routes barrées sauf riverains de fin septembre à fin novembre 2021 puis fin décembre 2021 à fin janvier 2022
- (5) Chemin du Verfay > route barrée sauf riverains de fin août à début novembre 2021
- 6 Grande Rue entre le chemin du Bonnet intersection sud et la Grande Ruette > route barrée sauf riverains de début novembre à fin
- (7) Chemin de la Plaine > route barrée sauf riverains de fin novembre à mi-décembre 2021

DÉVIATIONS DE LA CIRCULATION :

JUILLET-AOÛT 2021

par Pizay via la RD22.

À PARTIR DE SEPTEMBRE l'accès principal par Dagneux sera

rétabli et des déviations mises en place au sein du bourg.



PENDANT LES TRAVAUX LES ACCÈS ET SERVICES SONT MAINTENUS:

· L'accès aux habitations sauf ponctuellement quand les travaux seront devant l'accès véhicule de l'habitation.

- · Les transports scolaires avec adaptation des arrêts en fonction de l'avancement des travaux.
- · Le ramassage des Ordures Ménagères avec adaptation de la collecte si nécessaire.

Les services concernés vous tiendront informés.

Financement











La mise en séparatif du réseau public d'assainissement de Bressolles et son raccordement à la STEP des îles sont cofinancés par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre de France Relance à hauteur de 1,475 M€ et par le Département de l'Ain à hauteur de 318 000 €.



ZAC Cap & Co & vous infos@3cm.fr - www.3cm.fr



respectons-le!